



Circuit Aux Rythmes de la Savane Africaine et Plage Tropicale

Kenya

Départ: Paris, Nice, Lyon, Marseille

dès **4729€**

au lieu de 4779€

13 jours / 10 nuits

Départ Paris

Le 31/10/2025

Descriptif :

Les 4 Grands Parcs en Mini-Groupe et plage de Mombasa !

Découvrez les plus grands incontournables du Kenya ! Le Masai Mara et ses vastes plaines, le lac Naivasha et sa multitude d'oiseaux, Nairobi et son parc consacré aux girafes, le parc d'Amboseli, dominé par le célèbre Kilimandjaro, la réserve privée de Taita Hills situé dans le parc de Tsavo, avant de finir les pieds dans l'eau à Mombasa !

Les points forts :

Les Plus

Les incontournables du Kenya en petit groupe
Visite du Giraffe Center de Nairobi
Balade en bateau sur le Lac Naivasha
Safari à pied sur l'île de Crescent Island
Découverte des paysages de vastes plaines du Masai Mara
Exploration du parc d'Amboseli, dominé par le célèbre Kilimandjaro
Découverte du sanctuaire privé Taita Hills, et de sa large variété animale
La beauté naturelle des plages de la côte kenyane

Votre circuit

LE KENYA

Reposant dans la magnifique vallée du Grand Rift et présidé par le majestueux Kilimandjaro, le Kenya est caractérisé par de magnifiques paysages naturels de collines boisées, de jolies fermes, de savanes boisées et de vastes forêts débordant d'une faune extraordinaire. La diversité des cultures africaines traditionnelles de la nation est influencée par plus de 70 groupes ethniques uniques des tribus Masaï, Samburu, Kikuyu et Turkana aux Arabes et aux Indiens qui se sont installés sur la côte. Ajoutez à cela une côte tropicale exquise bordée de plages de sable doré à couper le souffle ; magnifiques jardins de coraux offrant d'excellentes possibilités de snorkeling et de plongée sous-marine, et un grand nombre de stations balnéaires animées. Venez vivre une aventure africaine unique dans l'une des destinations de safari les plus belles au monde !

JOUR 1 : FRANCE - NAIROBI

Envol pour le Kenya. Repas et nuit à bord.

JOUR 2 : NAIROBI

Arrivée à l'aéroport international de Nairobi. Accueil et transfert. Dîner libre. Nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : MASAI MARA

Petit-déjeuner. Briefing de votre chauffeur-guide, puis départ vers le Masai Mara en traversant la Vallée du Rift. Arrivée dans des paysages de savane et de collines, d'escarpements et de marais, caractéristiques de l'Afrique de l'Est. Le Masai Mara est l'un des Parcs Naturels les plus connus d'Afrique. L'image des acacias sur les plaines sans fin est pour beaucoup, l'illustration de l'Afrique. La grande migration annuelle à travers le Serengeti et le Masai Mara est le plus grand mouvement de masse de mammifères terrestres à travers la planète - avec plus d'un million d'animaux qui suivent les pluies. Déjeuner au lodge. Départ pour un safari en fin d'après-midi à l'heure où la lumière devient idéale pour admirer les paysages aux couleurs dorées jusqu'au coucher du soleil. Dîner et nuit au lodge.

JOUR 4 : MASAI MARA

Petit-déjeuner. Safari matinal, la meilleure période pour observer les animaux qui se réveillent et recherchent les points d'eau pour se rafraîchir. Déjeuner au lodge. Nouveau safari dans l'après-midi, jusqu'au coucher du soleil. Dîner et nuit au lodge.

JOUR 5 : MASAI MARA – LAC NAIVASHA

Petit-déjeuner. Départ pour le lac Navaisha, en descendant tout d'abord dans la « Rift Valley », aux paysages impressionnants. Déjeuner au lodge. L'après-midi, départ pour un safari à pied accompagné d'un guide local sur Crescent Island, petite réserve privée, située au milieu du lac Naivasha, où vous aurez la possibilité de marcher au milieu des girafes, gnous, antilopes et zèbres. Balade en bateau sur le lac Naivasha. Dîner et nuit au lodge.

JOUR 6 : LAC NAIVASHA – NAIROBI - AMBOSELI NATIONAL PARK

Petit-déjeuner. Départ pour la visite du Giraffe Center à Nairobi. La visite du centre émerveillera petits et grands tant la girafe est un animal sympathique et impressionnant de part à sa taille. Il est possible lors de la visite d'apprendre à nourrir les girafes grâce à une plateforme surélevée et de découvrir de nombreuses

informations sur cet animal si particulier. Cette ONG a pour but de lutter pour la protection des girafes de Rothschild. Cette expérience permettra une entrée en matière ludique et éthique, insistant sur l'importance du respect de la protection de la vie sauvage. Déjeuner au restaurant Tamarind Brasserie et continuation en direction d'Amboseli au pied du Mont Kilimandjaro. Installation, dîner et nuit au lodge.

JOUR 7 : AMBOSELI NATIONAL PARK

Petit-déjeuner. Journée complète de safari dans le parc national d'Amboseli. Ce parc est réputé pour ses vastes marais, ses plaines ouvertes et ses troupeaux d'éléphants emblématiques se déplaçant majestueusement à travers le paysage. Offrant des vues époustouflantes sur le plus haut sommet d'Afrique, le parc est également un sanctuaire pour une variété d'animaux sauvages, notamment des lions, des léopards et des buffles. Déjeuner pique-nique. Retour au lodge. Dîner et nuit au lodge.

JOUR 8 : AMBOSELI NATIONAL PARK - TAITA HILLS WILDLIFE SANCTUARY

Petit-déjeuner. Départ vers le sanctuaire privé de Taita. Cette réserve doit son nom à l'impressionnante chaîne de montagne de Taita, et se situe au cœur du parc Tsavo. Déjeuner au lodge. Premier safari dans le sanctuaire l'après-midi, le long de la rivière à la recherche des éléphants au pied des collines où vous aurez peut-être la chance de croiser des lions, guépards, éléphants et Apalis de Taita. Retour au lodge en fin de journée. Construit sur pilotis, ce lodge est face à un point d'eau où les animaux viennent se désaltérer devant vous. Dîner et nuit au lodge.

JOUR 9 : TAITA HILLS WILDLIFE SANCTUARY - MOMBASA

Safari à l'aube. Retour au lodge pour le petit-déjeuner puis départ vers la côte Sud de Mombasa. Célèbre pour ses magnifiques palmiers et son sable blanc, bordée d'eaux azurées, découvrez le magnifique rivage de l'Océan Indien ! Repas libres. Nuit à l'hôtel.

JOURS 9 à 12 : MOMBASA

Séjour libre en bord de mer en formule demi-pension (3 nuits).

Les plages de Mombasa forment un véritable paradis tropical qui séduit par sa beauté naturelle avec des palmiers majestueux se balançant au rythme de la brise marine. Imaginez-vous marchant sur des étendues de sable doré, bercé par le doux murmure des vagues de l'Océan Indien. L'eau cristalline et tiède invite à la baignade, à la plongée avec tuba ou simplement à se détendre sur le rivage tout en admirant les magnifiques couchers de soleil. Pour les amateurs de sports nautiques, vous pouvez vous adonner à la voile, au jet-ski, au kite-surf ou même à la pêche en haute mer. Les récifs coralliens offrent également d'excellentes opportunités de plongée sous-marine pour découvrir la riche biodiversité marine de la région.

JOUR 12 : MOMBASA

Petit-déjeuner. Transfert à l'aéroport. Envol pour la France. Repas et nuit à bord.

JOUR 13 : FRANCE

Arrivée en France.

Le logement :

Hébergement

LES HÔTELS PRÉVUS (OU SIMILAIRES)

Nairobi : Eka Hôtel 3*

Masai Mara : Masai Mara Sopa Lodge 3*

Naivasha : Naivasha Sopa Lodge 3*

Amboseli : Amboseli Sopa Lodge 3*

Taita Hills : Salt Lick Safari Lodge 3*

Mombasa : Savora Whitesands Beach Resort 4* ou Leopard Beach & Spa 4*

CLASSIFICATION HÔTELIÈRE

Il n'existe pas à ce jour de classification hôtelière internationale. Le système d'étoiles est purement français. Nous avons donc évalué de manière indépendante notre sélection d'hôtels. Notre classification sous forme d'étoiles est donc basée sur les prestations offertes ainsi que sur l'appréciation de notre service qualité. En cas d'indisponibilité dans les hôtels cités nous nous chargerons de réserver un hôtel de catégorie similaire sélectionné par nos soins.

Bon à savoir :

* Le rythme du circuit est relativement soutenu

* Note importante : tous nos départs sont garantis à partir de 2 personnes et limité à 7 personnes par véhicule (jusqu'à 3 véhicules par départ). Votre inscription en chambre individuelle est donc soumise à certaines conditions et peut être annulée faute d'au moins 2 participants.

* Age minimum : 6 ans

- * La visite du Girafe Center se fait sans guide (explications sur place en anglais)
- * Les temps de route sont aléatoires en fonction de l'observation animale.
- * Les animaux cités sont des animaux sauvages, leur présence ne peut donc pas être garantie et leur observation reste aléatoire et soumise à certaines règles aussi bien pour le bien-être de l'animal que pour votre propre sécurité.
- * Prévoir un bagage souple obligatoirement (20 kg maximum par personne).
- * L'ordre des visites pourrait être inversé ou modifié mais toutes les visites seront respectées.
- * Selon les normes internationales, votre chambre sera disponible entre 12h30 et 15h00. En cas d'arrivée plus matinale, vous devrez parfois attendre sa mise à disposition.
- * Attention, la durée du séjour est calculée sur le nombre de nuits et non le nombre de jours qui peut varier selon les horaires des compagnies aériennes de jour ou de nuit. Les vols retour pourront s'effectuer de jour avec une arrivée le même jour mais le nombre de nuits sera respecté.
- * Le nom de la compagnie aérienne et les horaires sont donnés à titre purement indicatif et vous seront communiqués définitivement à 8 jours du départ.
- * Possibilité départs de Province avec supplément. Le pré acheminement de Province pourra s'effectuer en avion ou en train.

KENYA - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

KENYA - FORMALITES D'ENTREE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Obligatoire et valable plus de 6 mois après la date de retour.

Visa / Autorisation

Depuis le 4 janvier 2024, l'entrée au Kenya est soumise à l'obtention d'une autorisation électronique de voyage (ETA), en lieu et place du visa.

Les voyageurs doivent désormais faire, au préalable, leur demande d'autorisation de voyage (ETA) sur le site suivant : <https://www.etakenya.go.ke> et présenter cette autorisation avant d'embarquer. Cette Autorisation ETA est l'équivalent d'un E-Visa, avec plusieurs documents et informations à fournir, ainsi qu'un paiement à effectuer en ligne en fin de demande.

Remarques :

- La demande ETA est obligatoire y compris pour les mineurs, y compris pour les moins de 16 ans.
- Une demande ETA de Tourisme est nécessaire pour tout transit au Kenya de moins de 72h avec entrée sur le territoire kényan en sortant de la zone internationale.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquer sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](#)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade de la République du Kenya en France pour plus d'informations.

Ambassade de la République du Kenya

3 rue Freycinet 75116 Paris

Tel. (+33) 1 56 62 25 25

Email :? paris@mfa.go.ke

<https://kenyaembassyparis.fr>

Conditions mises à jour au 08/11/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage au Kenya sur le site www.diplomatie.gouv.fr :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/Kenya>

KENYA - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les personnes [en provenance directe d'une zone d'endémie, y compris les voyageurs ayant transité plus de 12h dans un aéroport de ce pays](#)

Aucun autre vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse. Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre jaune (fortement recommandée notamment en cas de voyage dans le centre et l'ouest du pays – région endémique), fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B et la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au Covid-19

Les restrictions sanitaires sont levées à compter du 9 mai 2023. Les voyageurs ne sont plus tenus de présenter un résultat de test PCR négatif ou un certificat de vaccination contre la COVID-19.

Les voyageurs présentant des symptômes devront néanmoins remplir le [formulaire du ministère de la santé du Kenya](#) de surveillance Covid-19 des voyageurs (« Covid-19 Travellers Health Surveillance Form ») et devront effectuer un test antigénique à leurs frais, peu importe leur âge et leur statut vaccinal. Si ce test s'avère positif, ils devront effectuer un test PCR, toujours à leurs frais.

Les personnes présentes sur le territoire kenyan sont invitées au respect des règles sanitaires en vigueur dans le pays.

De même, nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions en cas de transits via un pays tiers et pour les conditions de retour en France.

Conditions mises à jour au 08/11/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage au Kenya sur le site www.diplomatie.gouv.fr :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/Kenya>

Pensez à vous inscrire sur Fil d'Ariane pour recevoir toutes les alertes durant votre voyage !

<https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>

KENYA - INFORMATIONS PRATIQUES ET FORMALITES

KENYA - FORMALITES D'ENTREE

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

Passeport

Obligatoire et valable plus de 6 mois après la date de retour.

Visa / Autorisation

Depuis le 4 janvier 2024, l'entrée au Kenya est soumise à l'obtention d'une autorisation électronique de voyage (ETA), en lieu et place du visa.

Les voyageurs doivent désormais faire, au préalable, leur demande d'autorisation de voyage (ETA) sur le site suivant : <https://www.etakenya.go.ke> et présenter cette autorisation avant d'embarquer. Cette Autorisation ETA est l'équivalent d'un E-Visa, avec plusieurs documents et informations à fournir, ainsi qu'un paiement à effectuer en ligne en fin de demande.

Remarques :

- La demande ETA est obligatoire y compris pour les mineurs, y compris pour les moins de 16 ans.
- Une demande ETA de Tourisme est nécessaire pour tout transit au Kenya de moins de 72h avec entrée

sur le territoire kényan en sortant de la zone internationale.

Autorisation de sortie du territoire obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Suite à des situations qui nous ont été signalées, lors de l'enregistrement ou du transfert, il a été demandé au mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, une copie du livret de famille. Même si la loi ne le prévoit pas, nous devons de vous donner cette information. Pour accéder à la fiche descriptive, cliquer sur le lien ci-dessous : [formulaire cerfa 15646](#)

Ces informations sont valables pour les ressortissants français uniquement. Pour les autres nationalités, vous pouvez également contacter l'ambassade de la République du Kenya en France pour plus d'informations.

Ambassade de la République du Kenya

3 rue Freycinet 75116 Paris

Tel. (+33) 1 56 62 25 25

Email :? paris@mfa.go.ke

<https://kenyaembassyparis.fr>

Conditions mises à jour au 08/11/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage au Kenya sur le site www.diplomatie.gouv.fr :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/Kenya>

KENYA - FORMALITES SANITAIRES

Attention, les informations ci-après ne s'appliquent qu'aux personnes de nationalité française et sont données à titre indicatif. Il vous appartient de vérifier que vous êtes en possession des papiers nécessaires à votre voyage.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour les personnes [en provenance directe d'une zone d'endémie, y compris les voyageurs ayant transité plus de 12h dans un aéroport de ce pays](#)

Aucun autre vaccin n'est obligatoire. Il est toutefois recommandé d'être à jour des vaccins diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP), rougeole-oreillons-rubéole (ROR) et vaccination antituberculeuse.

Vaccins conseillés (selon les régions) : vaccination contre la fièvre jaune (fortement recommandée notamment en cas de voyage dans le centre et l'ouest du pays – région endémique), fièvre typhoïde, les hépatites virales A et B et la méningite bactérienne A + C + Y + W135.

La prudence est recommandée pour limiter les risques de maladies ou infections (rage, paludisme, dengue) transmises par les animaux et moustiques. Prévoir des protections anti-moustiques et possibilité de traitements de prévention.

Mesures liées au Covid-19

Les restrictions sanitaires sont levées à compter du 9 mai 2023. Les voyageurs ne sont plus tenus de présenter un résultat de test PCR négatif ou un certificat de vaccination contre la COVID-19.

Les voyageurs présentant des symptômes devront néanmoins remplir le [formulaire du ministère de la santé du Kenya](#) de surveillance Covid-19 des voyageurs (« Covid-19 Travellers Health Surveillance Form ») et devront effectuer un test antigénique à leurs frais, peu importe leur âge et leur statut vaccinal. Si ce test s'avère positif, ils devront effectuer un test PCR, toujours à leurs frais.

Les personnes présentes sur le territoire kényan sont invitées au respect des règles sanitaires en vigueur dans le pays.

De même, nous vous conseillons de toujours vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions en cas de transits via un pays tiers et pour les conditions de retour en France.

Conditions mises à jour au 08/11/2024 susceptibles de modifications. Nous vous invitons à vérifier les conditions de voyage au Kenya sur le site www.diplomatie.gouv.fr :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/Kenya>

Pensez à vous inscrire sur Fil d'Ariane pour recevoir toutes les alertes durant votre voyage !

<https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>

Ce prix comprend :

Les vols internationaux Paris/Nairobi et Mombasa/Paris avec escales

Les pré/post acheminements de province peuvent s'effectuer en avion ou en train

Les taxes d'aéroport et surcharges (à ce jour - réajustement possible)
L'accueil à l'arrivée au Kenya
Les transferts aéroports/hôtels/aéroports
Le transport et safari photos à bord d'un véhicule 4x4 non privatisé, type "Land Cruiser", équipé d'un toit ouvrant et d'une radio VHF, avec les services d'un chauffeur-guide francophone (maximum 7 personnes à bord)
L'hébergement de 10 nuits en lodges/hôtels selon le programme
La pension selon le programme
Les droits d'entrée dans les parcs nationaux et réserves nationales, et taxes gouvernementales
Une bonbonne d'eau dans le véhicule avec une glacière ou un mini frigo à bord du véhicule durant les safaris (prévoir des gourdes individuelles)
Note importante : Tous nos départs sont garantis à partir de 2 personnes et limité à 7 personnes par véhicule. Votre inscription en chambre individuelle est donc soumise à certaines conditions et peut être annulée faute d'au moins 2 participants.

Ce prix ne comprend pas :

Les boissons et repas non mentionné ou indiqués libres
Les excursions et visites optionnelles et facultatives qui vous seront proposées sur place
Les éventuels frais de visa
Les pourboires des guides et des chauffeurs (à titre indicatif 7 à 10 USD par jour et par personne)
Les pourboires des porteurs serveurs et personnel (à titre indicatif 2 USD)
Les dépenses personnelles
Les assurances assistance rapatriement et annulation
Tout ce qui n'est pas mentionné dans « Ce prix comprend »